

E2200 Rom 19/1

*Der Vorsteher des Politischen Departementes, G. Motta,
an den schweizerischen Gesandten in Rom, G. Wagnière*

S

Berne, 28 juin 1929

Je comprends parfaitement que vous devez être très désireux de recevoir mes impressions et, s'il le fallait, mes instructions au sujet de la campagne de presse, que le Gouvernement italien a laissé se déclancher, en ces derniers jours, contre les antifascistes suisses et aussi contre les autorités tessinoises.

Vous avez sans doute eu, comme mes collègues et moi, l'impression que la campagne dont il s'agit est très exagérée.

Il est parfaitement exact que, depuis quelques semaines, des incidents entre particuliers antifascistes et fascistes se sont produits à Zurich, à Bienne, à Bellinzone, à Lugano et ailleurs. Le prétexte de ces incidents a été, d'une manière géné-



rable, la volonté brutale de jeunes gens antifascistes, appartenant aux partis socialistes ou communistes, d'empêcher des citoyens italiens de porter l'insigne fasciste.

La police est intervenue chaque fois, avec plus ou moins d'énergie. Là où les personnes lésées ont déposé des plaintes pénales, celles-ci suivent leur cours normal.

Il est souverainement injuste de prétendre, sur la base de ces faits, que la lutte contre le fascisme est organisée partout, que les fascistes ne jouissent plus de la protection des lois et que les autorités observent une attitude passive de demi-connivence.

Le ministre d'Italie à Berne, monsieur Pignatti, et surtout les consuls italiens à Zurich et à Lugano ont dû informer leur Gouvernement d'une manière tendancieuse. M. Pignatti avait même invité, sous sa responsabilité, par des télégrammes¹ en clair dont il a reconnu, loyalement d'ailleurs, l'existence, les consuls italiens sus-nommés à faire savoir aux Italiens qu'ils devaient, à l'avenir, faire usage du droit de légitime défense. J'ai alors prié M. Pignatti de venir chez moi et je l'ai rendu attentif aux conséquences très graves de cette façon d'agir. M. Pignatti a cherché à se justifier en disant que, dans son esprit, il s'agissait non d'aggraver, mais de détendre la situation. Ce qui, m'a-t-il dit, peut être réglé avec deux coups de bâtons, ne doit pas faire l'objet de discussions diplomatiques débordant nécessairement sur le terrain général des relations politiques entre pays.

J'ai, naturellement, relevé ce que cette conception avait de très dangereux et j'ai prié M. Pignatti de m'aider à calmer les esprits, ce qu'il m'a promis de vouloir faire.

J'ai eu hier l'occasion de voir ici à Berne M. Cattori, conseiller d'Etat et chef du Département cantonal de police. Il est d'avis que l'excitation née au Tessin est due aux campagnes intempérantes de la presse socialiste et communiste et particulièrement à la propagande détestable que fait, entre autres, l'ancien conseiller national Zeli parmi les ouvriers des ateliers des chemins de fer fédéraux à Bellinzona.

Vous aurez lu, dans les journaux tessinois, le communiqué publié par le Département cantonal de police. Ce communiqué est exact, mais, à mon avis le Gouvernement tessinois a commis une erreur en exprimant à la colonie italienne de Bellinzona le désir de voir renvoyée la réunion qui avait été fixée au 9 de ce mois.

J'ai exprimé à M. Cattori l'attente formelle que la Police tessinoise se montre à l'avenir plus énergique et que les Autorités judiciaires donnent une solution rapide aux procédures dont elles sont saisies. M. Cattori, que j'ai trouvé en de bonnes dispositions, m'a déclaré qu'il fera le nécessaire.

Vous avez remarqué que la presse nationale a commencé à réagir fortement contre les abus de langage et les violences de la presse socialiste et communiste.

1. Die Telegramme des italienischen Gesandten an das Konsulat in Zürich vom 17.6.1929 und an das Konsulat in Lugano vom 18.6.1929 wurden am 19.6.1929 vom Generaldirektor der Post- und Telegraphenverwaltung an den Vorsteher des Post- und Eisenbahndepartementes weitergeleitet (J.I. 1 1/2).

858

29. JUNI 1929

Cette réaction était nécessaire. J'ai eu personnellement des conversations avec plusieurs journalistes et je les ai encouragés à élever la voix pour protester contre la politique des meneurs irresponsables.

Vous aurez déjà appris que le Gouvernement italien a donné l'ordre de s'abstenir aux sociétés et organisations du Royaume qui devaient se rendre demain et dimanche à Lugano pour le congrès des pompiers. Cette décision est regrettable, mais elle obligera certains milieux trop échauffés à la réflexion et empêchera tous conflits possibles. J'avais voulu d'abord vous télégraphier pour vous charger d'une démarche, mais, d'accord avec mes collègues, j'y ai renoncé.

Ces quelques lignes n'ont pour le moment d'autre but que de vous tenir informé. Je me réserve de vous écrire ultérieurement s'il y avait des démarches précises à faire.

Je suis un peu sur les dents parce que messieurs Dinichert, Bonna, Ratzenberger, etc. sont absents et le temps me manque pour vous écrire plus longuement.